

ON SE RÉJOUIT

Les dons de jours de RTT entre agents autorisés

Comme c'est admis pour les salariés du privé depuis l'an dernier, les fonctionnaires devant rester au chevet de leur enfant gravement malade pourront bénéficier du don de RTT entre collègues. Et ce, dès le mois de mai. C'est l'annonce faite le 3 avril par Marylise Lebranchu. La ministre de la Fonction publique a, en outre, promis que cette mesure aurait un effet rétroactif.